

BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE



Vol. « spécial crise » - Période couverte : Aout - Octobre 2019

Communes couvertes : Anse d'Hainault, Abricots, Les Irois, Beaumont, Moron, Chambellan, Marfranc

Publication : Octobre 2019

Résumé de la situation de la sécurité alimentaire

Sommaire

Résumé de la situation de sécurité alimentaire
p.1

Situation agricole et alimentaire dans le département
p.2

Evolution du coût nominal du panier alimentaire
p. 3

Tendance des prix des produits sur le marché local
p.4

Perspectives de sécurité alimentaire et recommandations
p.6

Au regard du contexte et de l'amplitude de la crise qui sévit en Haïti depuis un mois et demi, une évaluation rapide des données recueillies sur 7 marchés du département a permis d'analyser la situation d'urgence et ainsi mettre en lumière l'évolution de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des ménages de la Grand'Anse.

La pénurie de carburant a entraîné des revendications d'ordre socio-politiques majeures, déclenchant de nombreuses manifestations et blocages partout dans le pays depuis plus d'un mois et causant par conséquent une rupture des canaux d'approvisionnement habituels et une réduction significative de la disponibilité des denrées alimentaires sur les marchés locaux. La hausse des prix constatée durant la période d'avril à juillet a continué durant la période d'août à octobre alors que la majorité des récoltes ont été réalisées.

L'augmentation du coût nominal du panier alimentaire¹ dans le département de la Grand'Anse est ainsi passée, en se référant au troisième bulletin de cette année, de 25% au mois de mars par rapport au mois de janvier, à 6,7% au mois de mai par rapport au mois de mars, à 4% de mai à juillet, et de 5% d'août à septembre pour atteindre 8925 HTG pour un ménage de 5 personnes.

Depuis début septembre, la persistance des troubles socio-politiques a un effet néfaste considérable sur le pouvoir d'achat des ménages. Ces mouvements ont entraîné la fermeture de presque toutes les institutions publiques et privées, notamment les établissements scolaires, l'inhibition du transport interdépartemental, et la majeure partie des stations à essence du pays sont fermées, ne pouvant pas être alimentées au vu des blocages des routes et des menaces d'attaque de leurs cargaisons. En conséquence, le coût du panier alimentaire a considérablement augmenté, passant de 1785 HTG en septembre (soit 8925 HTG pour une famille de 5 personnes) à 2187 HTG en Octobre (soit 10 937 HTG pour une famille de 5 personnes).

¹ Le panier considéré dans cette analyse est composé des 6 produits (riz, blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale) composant le panier de base de la CNSA (représentant 1870 kcal/pers/jour). Les quantités journalières ont été augmentées de façon proportionnelle afin de rehausser l'apport calorique moyen à celui calculé par la FAO en Haïti en 2013 (données les plus récentes), équivalent à 2091 kcal/pers/jour, afin de s'approcher des normes SPHERE (2100 kcal/pers/jour).

Sources : <http://www.fao.org/faostat/en/#data/CC> , <http://www.fao.org/3/y5022e/y5022e04.htm>

Les données recueillies par les collecteurs de l'OSAGA dans les 7 communes durant la période d'août à octobre ont permis de produire une analyse partielle² sur la situation de la sécurité alimentaire des ménages du département.

Situation agricole et alimentaire dans le département

Contexte socio-politique et économique

Au mois de juin et juillet, de nombreux barrages ont été recensés sur la RN2 reliant Port-au-Prince au sud du pays, affectant la disponibilité et le coût de certains types de produits. Depuis la fin du mois de septembre, ces blocages se sont amplement multipliés sur toute l'étendue du territoire national, la situation de « pays lock » perdure et affecte considérablement les transports de biens alimentaires. Malgré la stabilité temporaire de la gourde par rapport au dollar, la pénurie de carburant sur le réseau national et sa vente à des prix bien supérieurs sur le marché noir (passé de 224 jusqu'à 1500 HTG le gallon) génère une augmentation incessante des prix des produits sur les marchés.

Situation agricole actuelle

Si la période juin-juillet a connu une bonne disponibilité de produits frais sur les marchés (laine véritable, mangues, ananas, grenadia, bananes, avocats), la seconde campagne agricole (juillet-septembre) a été affectée par le passage d'une onde tropicale le 16 août dans les différentes communes, qui a endommagé en partie les plantations de bananes et de laine véritable.

Nous pouvons avancer que tous ces paramètres conjugués annoncent une période de soudure plus précoce pour le département.

Evolution du coût nominal du panier alimentaire (figure 4)

Ce bulletin prend en compte des données collectées dans 7 communes de la Grand'Anse, dont 3 côtières (Abricots, Anse d'Hainault, Les Irois) et 4 sans accès à la mer (Beaumont, Chambellan, Moron, Marfranc).

Le coût nominal du panier alimentaire est passé de 1696 HTG en juillet (8480 HTG pour une famille de 5 personnes) à 1746 HTG en août (8730 HTG pour une famille de 5 personnes), soit une hausse de 3%, 1785 HTG en septembre (8925 pour une famille de 5 personnes), soit une augmentation de 2% par rapport au mois d'août et de 5% par rapport au mois de juillet et 2187 HTG en Octobre (10937 HTG pour une famille de 5 personnes) soit une augmentation de 25% par rapport au mois d'août.

² Les données collectées sur la commune de Jérémie n'ont pas encore pu être exploitées lors de la rédaction de ce bulletin. Elles seront intégrées dans le bulletin #004.

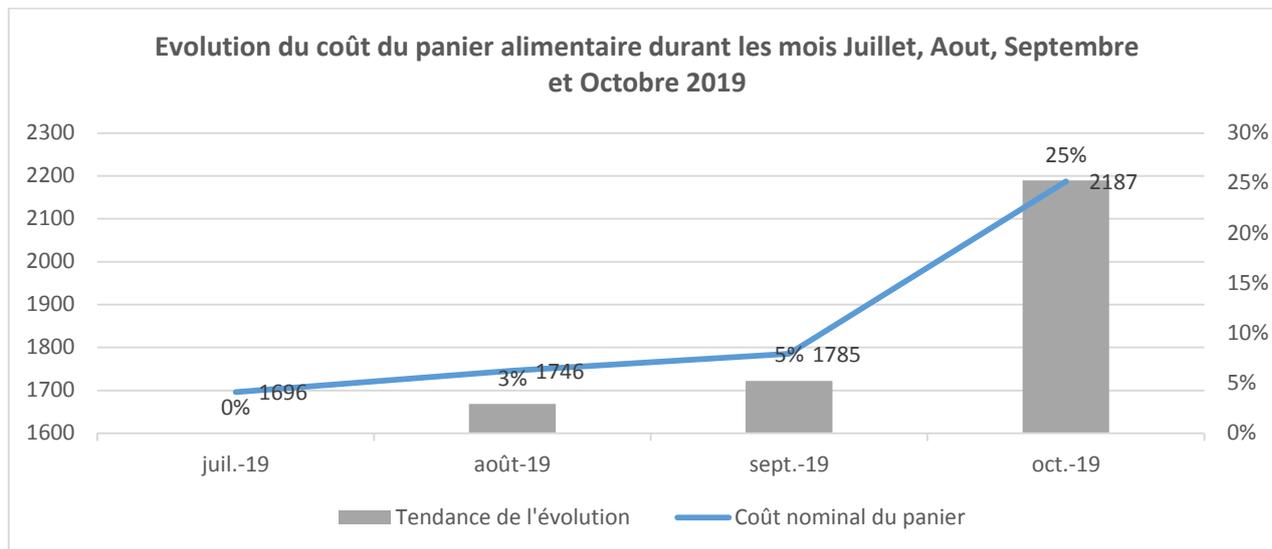


Figure 1 : Evolution du coût du panier alimentaire de juillet à octobre 2019 (données OSAGA, 2019)

Les données recueillies par les collecteurs de l'OSAGA ont permis d'avoir une vue partielle de la situation de la sécurité alimentaire des ménages du département durant cette période de crise.

Pour les deux semaines du mois d'octobre analysées, le prix du panier alimentaire a augmenté de 25% par rapport au mois d'août, et de 23% par rapport au mois de septembre.

Ces chiffres révèlent l'impact considérable de la crise actuelle sur les prix des produits alimentaires.

Tendance des prix des produits agricoles sur le marché local

Durant cette période (août-octobre), les données montrent que l'augmentation de la valeur du panier alimentaire est revue nettement à la hausse, les prix des produits alimentaires, tant locaux qu'importés n'ayant pas cessé d'augmenter. Au mois d'août, le prix du maïs a chuté de 6% par rapport au mois de juillet pour remonter à 5% en septembre par rapport au mois d'août et à nouveau augmenter de 34% en octobre par rapport au mois de septembre.

La *figure 2* ci-dessous illustre l'évolution des prix des produits (locaux et importés confondus) du panier alimentaire considéré dans le présent rapport.

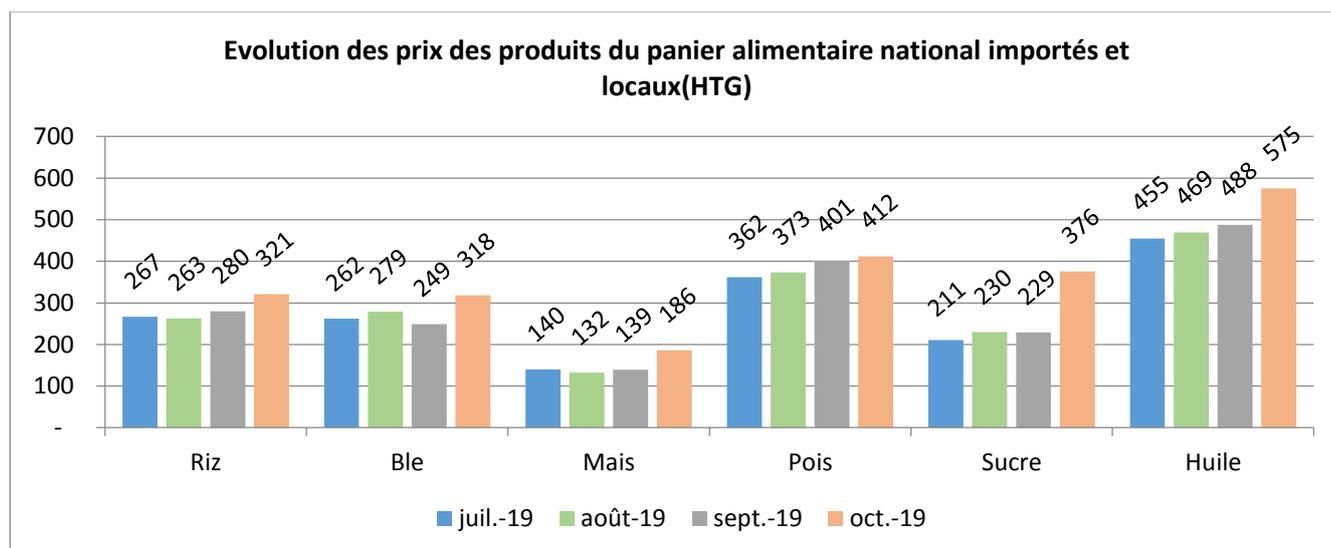


Figure 2 : Evolution du prix des produits du panier alimentaire (données OSAGA, 2019)

Pour la catégorie des **produits importés** :

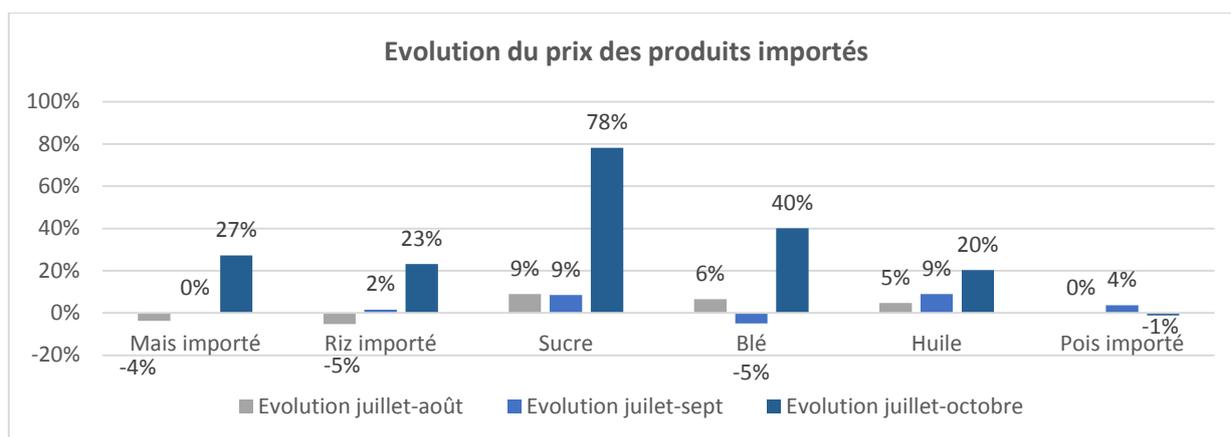


Figure 3: Evolution des prix des produits importés (données OSAGA, 2019)

- ✦ Le prix du riz a augmenté de 23% entre juillet et octobre
- ✦ Le prix du blé accuse lui aussi une nette augmentation de 40% sur la même période
- ✦ Enfin, le prix du maïs importé a augmenté de 27% par rapport au mois de juillet.

Le prix du sucre, produit importé transformé, a considérablement augmenté sur la même période, de 78% (211 HTG en juillet et 376 HTG en octobre).

Le sucre est le produit le plus impacté par la crise actuelle, sa rareté sur les marchés locaux génère par conséquent une augmentation considérable de son prix chaque jour.

Pour la catégorie des **produits locaux** :

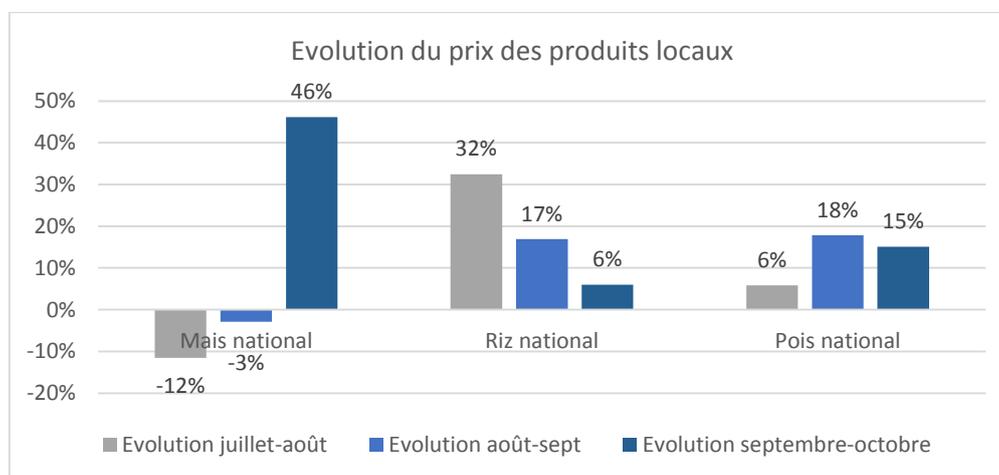


Figure 4: Evolution des prix des produits locaux (données OSAGA, 2019)

Comme constaté pour les produits importés, les prix des produits locaux ne cessent d'augmenter. Certes, la production locale de maïs et de riz est relativement faible dans la Grand'Anse par rapport aux importantes quantités de maïs et de riz importés sur les marchés, mais la crise a complètement impacté les prix de tous les produits.

- ✦ Le prix du maïs a augmenté de 46% en octobre par rapport au mois de juillet.
- ✦ Le prix du pois a augmenté de 18% en septembre et de 15% en octobre par rapport au mois de juillet.

- ✦ Le riz national a subi une augmentation de 6% en Octobre par rapport au mois de Juillet, mais une diminution de 9% par rapport au mois de Septembre.

Recommandations

Le présent rapport révèle sans équivoque que la crise actuelle impacte très fortement l'économie des ménages dans le département de la Grand'Anse.

Les précédents bulletins produits ont pu démontrer la perte de pouvoir d'achat progressive des ménages depuis le mois de janvier, mais les données analysées de ce mois écoulé confirment que le département plonge aujourd'hui vers une crise alimentaire imminente.

La majeure partie des boutiques sont en rupture de stock, sans aucune possibilité de renouvellement à cause de la rareté du carburant et des blocages des routes permanents. Le rétablissement des chaînes d'approvisionnement prendra encore du temps, nous pouvons d'ores et déjà prédire que l'impact mesuré ici évoluera dans les semaines à venir vers une situation aggravée.

Suite à ce constat, certaines actions d'urgence sont recommandées :

- Réaliser des évaluations plus poussées pour supporter l'analyse de ce rapport
- Favoriser l'accès aux produits de première nécessité aux populations du département via des canaux de transports alternatifs (bateaux)
- Fournir une assistance aux ménages vulnérables en produits de première nécessité (intrants)
- Apporter une assistance en cash aux ménages les plus vulnérables lorsque les marchés seront rétablis

A moyen et long terme :

- Renforcer l'appui aux agriculteurs et aux pêcheurs pour leur permettre d'augmenter leurs productions locales, ainsi que les techniques de conservation et de transformation des produits locaux
- Renforcer les réseaux de commercialisations existants des produits par la mise en relation directe des producteurs aux centres urbains de Jeremie et Port au Prince
- Développer des réseaux de commercialisation alternatifs par voie maritime
- Appuyer le développement des marchés locaux